



Mesures de prévention appliquées par les professeurs de Yoga membres de la FNELY

Quelques points concernant la pratique du yoga :

- Il s'agit d'une discipline individuelle dont la respiration est au cœur de la pratique. Celle-ci se pratique par le nez et donc sans risque de production de postillons.
- Le professeur et les participants arrivent en tenue, portent le masque à l'arrivée et en quittant le cours.
- Pratique basée sur le silence des participants, le risque de postillons est limité.

Mesures de prévention

1. **Le port du masque par les pratiquants n'est pas compatible avec la pratique basée sur la respiration.** Néanmoins, tant en cours individuel que collectif des mesures barrières sont prises pour éviter toute contamination et propagation du virus.
2. **Les professeurs s'engagent à respecter toutes les mesures sanitaires préconisées par le gouvernement luxembourgeois.**
3. **Le professeur veillera à une bonne aération préalable de la salle.**
4. Les participants sont informés des mesures prises et des règles en vigueur (règlement spécifique de la salle et règles de la FNELY).
5. **Le professeur refuse les élèves présentant des signes de contamination éventuels (fièvre, toux, état grippal) et s'engage à ne pas donner cours s'il en est lui-même atteint.**
6. **Le professeur refuse l'accès à un élève réfractaire aux suivis des règles FNELY et règlement intérieure de la salle.**
7. Les cours collectifs ou individuel se font dans des salles avec une capacité de **6m² par personne** présente dans la salle.

Mise en œuvre des gestes barrières par le professeur FNELY

Avant le cours

- **Distanciation de 2 mètres entre chaque tapis des participants avec une orientation sans vis-à-vis.**
- **Installation du professeur face aux élèves avec une distanciation de 2 m par rapport au 1^{er} rang.**
- Aération de la salle
- Ouverture /fermeture de la porte d'accès à la salle par le professeur
- Usage des interrupteurs, des poignées réservés exclusivement au professeur suivi d'une désinfection de ses mains.

Arrivée des élèves

- **Les élèves viennent en tenue, masqués, avec leur tapis, effets personnels et du gel hydroalcoolique, s'il n'est pas mis à disposition dans la salle.**
- Ils veillent à s'installer à distance (2m entre les tapis). Les discussions entre élèves se font avec masque.
- **Le professeur n'est pas responsable du comportement de ses élèves mais se réserve le droit de refuser l'accès s'il estime le comportement dangereux pour la collectivité.**
- Le professeur invite ses élèves au lavage de main avec gel ou au savon avant et après le cours.

Durant la pratique :

- Dans le déroulé de son cours, le professeur évite les pratiques qui pourraient être à risque.
- Le professeur n'aura pas de contact physique avec l'élève, si pas désiré.
- Il veille à la distanciation physique et au bien-être de ses élèves.
- Le professeur ouvre la porte après le cours et si nécessaire pendant la pratique pour aérer la salle.